Vignemont

Le P'tit Journal

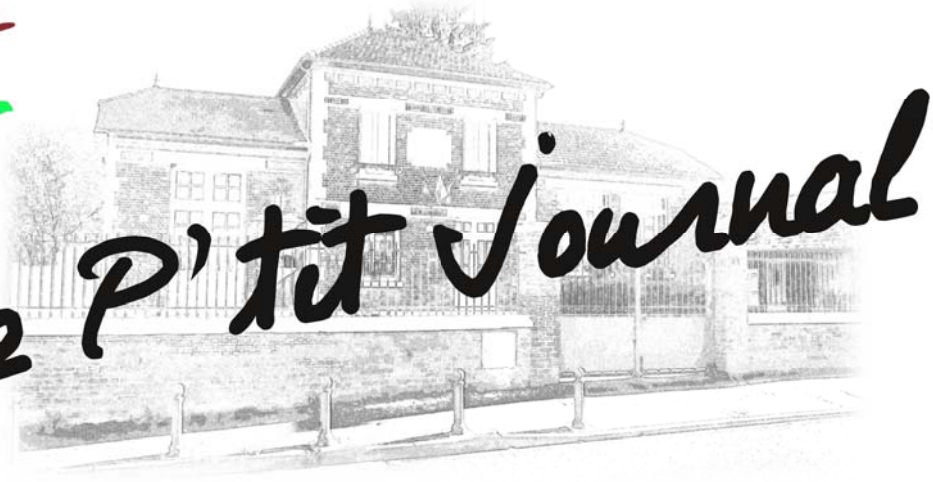

Bulletin Municipal-N° 84-Octobre 2021

L'édito du Maire

Le Sommaire

- L'édito du Maire
- Actualités de la commune
- Associations
- Commissions
- Coin des écoliers
- Page jeunesse
- Annuaire professionnel
- Vie pratique

C'est toujours avec autant de plaisir que nous ouvrons les portes de notre école à la rentrée pour accueillir de nouveaux élèves. Joie aussi de se remettre en mouvement avec des activités sportives pour tous les âges.
Vous avez certainement profité de l'été pour observer les massifs de fleurs de la commune et découvrir quelques curiosités qui ont fait la joie des cuisiniers. L'année prochaine, nous renouvellerons l'expérience avec d'autres légumes.
En parcourant le ptit journal, vous ferez votre choix quant à l'installation du compteur Linky. Vous pourrez télécharger votre appli panneau pocket et si vous avez des difficultés pour l'installer, appelez en mairie.
Pensez aussi au savoir-vivre dans notre village. Habiter à la campagne ne donne pas tous les droits. Vous possédez un animal, c' est un être vivant et sensible qui nécessite soins et éducation. Le bruit représente une nuisance : pensez à vos voisins qui travaillent parfois de nuit, respectez les horaires pour bricoler et jardiner et ne brûlez aucun déchet vert à l'air libre. 50 kilos de déchets verts brûlés émettent autant de particules qu'une voiture à essence parcourant 14 000 kms ou représentent 12 mois de chauffage au fioul dans une maison.
Bien sûr, toutes ces incivilités sont sanctionnables.

Prenez le temps lors de ces journées plus courtes de trier vos photos et proposez-les nous pour le calendrier 2022.
Et le temps d'une soirée, retrouvons -nous autour d'un bon film au cinéma...à Vignemont !

Avec tout mon respect,
Laurence Caivano Tellier

En Bref

Rentrée des classes

194 élèves ont fait leur rentrée le 1er septembre dernier dans les écoles du regroupement scolaire dont 52 à Vignemont.

Et si on commençait à penser à Noël ?

Comme l'an dernier, la mairie organise une commande groupée de sapins de Noël. Un papier vous sera distribué à ce sujet mais la date de distribution est déjà fixée : ce sera le 5 décembre !

De nouveaux habitants nous ont rejoints depuis le dernier numéro. Bienvenue à

Mme et M. Barthélémy, rue du Jeu d'Arc,

Mme Bernard et M. Dezotteux, rue du Puits Rozier,

Mme Carvalho, rue du Vieux-Château,

Mme et M Felan, rue des Vignes,

Mme Moens et M. Van Assche, rue du Vieux-Château,

M. Pons, rue des Vignes,

Mme et M. Stiefel, rue de Compiègne,

Mme et M. Taymont, rue Grand Martin.

Soirée chauve-souris

Une quinzaine de personnes, petits et grands, se sont retrouvées le 24 août dernier pour découvrir les chauve-souris et leur utilité. Elles étaient d'ailleurs au rdv, devant la salle des fêtes, pour une rencontre sur le terrain !

Compteur Linky à Vignemont

Suivant la transposition dans le droit français de la directive européenne du 12 juillet 2009, les foyers français sont progressivement équipés d'un compteur Linky depuis fin 2015.
Dans ce cadre, la SICAE-OISE a prévu son déploiement sur notre commune à compter du 1er décembre prochain. Vos anciens compteurs seront alors remplacés par des compteurs communicants, présentés comme un des outils de la transition énergétique et écologique.
Pourtant, ces quelques années ont mis à jour un certain nombre de problèmes récurrents imputés à ce type de compteurs, qui ont interpelé bon nombre de citoyens et d'élus locaux de tous bords. Maintenant que l'installation arrive à Vignemont, les élus du Conseil Municipal ont donc à leur tour examiné en détail les réticences et problématiques dénoncées. Elles sont d'ordre multiples et méritent l'attention : hyper sensibilité des personnes face aux ondes émises, atteintes à la vie privée, incendies et incidents divers sur les appareils électroménagers, surfacturation...
La commune ne peut légalement s'opposer au déploiement des compteurs sur son territoire mais peut laisser à chacun la possiblité d'avoir son opinion et de décider. C'est dans ce but que le conseil municipal, réuni le 25 septembre dernier, a adopté à la majorité une délibération demandant à la SICAE de reconnaître aux habitants le droit de refuser l'installation du compteur Linky à son domicile.
Par mesure de précaution, il a également été décidé de refuser l'installation de ces compteurs dans les bâtiments communaux.

La première séance !

Suivie du verre de l'amitié,

venez nombreux.

Une appli pour mieux communiquer !

Désormais, à partir du 18 octobre prochain, la communication officielle de la mairie ne passera plus par l'envoi de SMS comme c'était le cas jusqu'à présent, mais par l'application PanneauPocket. Simple et intuitive, elle permettra à tous les habitants qui le souhaitent d'être informés et alertés en temps réel des actualités de la commune, et de façon plus complète qu'un simple SMS.
L'utilisation est bien sûr gratuite, et surtout anonyme et sans géolocalisation, ce qui garantit à chacun la protection de ses données personnelles.
Un document complémentaire sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et vous trouverez ci-dessous les différentes étapes afin de vous aider à démarrer.

Opération calendrier : un mois, une rue !

Nous l'avions évoqué dans le précédent P'tit Journal, un calendrier 2022 aux couleurs de Vignemont va bientôt voir le jour. Mais pour cela, nous avons besoin de vous. Mettez votre rue à l'honneur : photo de votre rue, ancienne ou récente, avec vos voisins, ou pas, dessin, carte postale ancienne, emblême ou détail insolite... Laissez libre cours à votre imagination, la seule contrainte que nous vous posons est une date limite d'envoi : le 1er novembre, afin de nous laisser le temps de le finaliser.
La somme ainsi récoltée sera intégralement reversée au profit du plus grand nombre. Nous vous tiendrons bien sûr informés de son utilisation.

En Bref

Et si le bien-vivre ensemble commençait par le respect de quelques règles ?

• Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur sont seulement autorisés : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h (selon arrêté préfectoral).

• Chacun est responsable de ses animaux de compagnie : aboiements répétitifs, déambulation sans surveillance dans le village et déjections sur les trottoirs sont autant de nuisances qui peuvent et doivent être évitées.

• L'utilisation de drône est réglementée : interdite au dessus de l'espace public (sauf autorisation particulière), elle doit faire l'objet de l'accord du propriétaire pour les espaces privés. Par ailleurs, conformément à la loi informatique et libertés, les personnes présentes doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant.

Réservez votre 11 novembre :

La commission Patrimoine vous propose une visite guidée du cimetière militaire.

Vendanges

Elles seront tardives cette année, pas avant la fin du mois ! Vous serez bien sûr informés de la date précise, surveillez votre boîte aux lettres.

Les Vignes d'Abel,

Un vignoble associatif

Qu'est-ce qu'un vignoble associatif ?

C'est d'abord une association, qui, par définition, réunit des personnes qui ont envie de faire quelque chose ensemble. Par exemple, pour les Vignes d'Abel (association loi de 1901), on peut avoir envie de :

- faire renaitre un patrimoine qui fut important et dont il reste quelques traces,
- redonner vie à des vignes dont il reste quelques pieds sauvages sur le mont de Vignemont,
- créer des événements festifs et culturels autour de la vigne,
- créer des moments de convivialité autour de la culture et de l'entretien des pieds,
- faire connaitre les usages de la vigne,
- découvrir les métiers de la vigne et du vin...

Dans le seul département de l'Oise, les initiatives de ce type se sont multipliées ces dernières années. Citons, sans être sûrs d'être exhaustifs, les associations de Gerberoy, Saint-Leu-d'Esserent, Gouvieux, Montataire, Noyon, et plus près de nous, nos amis de Clairoix.

Le stand des Vignes d'Abel sur la brocante et les vignes en Septembre.

Le vignoble de Vignemont est composé de 27 pieds de vignes provenant de 3 cépages retrouvés sur le mont, répartis dans 7 lieux différents et ornant essentiellement les entrées du village.

A bientôt pour les vendanges !

Claude Malrain	Patrice Simard	Suzanne Malrain
président	secrétaire	trésorière

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN:

NOM - PRÉNOM : ...
Contact (mail, téléphone, adresse...):

Je souhaite :

☐ Adhérer à l'association :
- adhésion simple au tarif de 5€.
- membre bienfaiteur (montant libre)

☐ Faire un don à l'association :
Montant : ...

Bulletin à retourner à :

Association Les Vignes d'Abel - 508 rue des Vignes- 60162 Vignemont

Des nouvelles de la Compagnie d'Arc !

Nous avons repris l'entraînement après 18 mois d'arrêt.
Le 25 septembre a eu lieu la finale de la coupe d'hiver 2020, reportée pour cause de crise sanitaire.
Vignemont a rencontré JAUX 2 dans les jeux de Coudun.

De nouveaux jeunes archers sont venus rejoindre la compagnie, et nous sommes très heureux de les accueillir.
Nous avons également maintenant un tireur sur arc à poulie.
Les compétitions officielles, ainsi que les tirs pour amusement (tir au saucisson, aux bonbons, au maroilles etc...) vont reprendre.
Les entraînements ont lieu dans les jeux tant que le temps le permet. (Le samedi de 10 heures à 13 heures)

ALAE Vignemont

Tennis de Table

C'est avec plaisir qu'après deux saisons sportives interrompues par la pandémie, l'ALAE Vignemont Tennis de Table reprend ses activités.

Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 16h30 pour les enfants et à 19h30 pour les adultes.
Si tu veux découvrir ou continuer ce sport, viens essayer !

Contacts : M. BIBAUT José 03 44 42 57 31 ou M. SIMONNEAU Eric 06 50 18 37 47.

Vous connaissez tous Anim'Vignemont ?

La commission extra-communale d'animation se transforme en comité des fêtes pour faciliter sa gestion. Vous serez tous prochainement conviés à une Assemblée Générale. Ce sera l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitent de nous rejoindre et de s'impliquer dans la vie de notre village.

En attendant, AnimVignemont continue d'exister et a ouvert cet été sa page Facebook pour partager avec vous des souvenirs des différents événements organisés, et vous informer du programme des festivités à venir.

Nous vous atttendons nombreux sur notre page AnimVignemont :

Il y a bientôt un mois déjà ...

Un beau soleil, une vingtaine d'exposants présents, l'indispensable buvette, une centaine de repas à emporter vendus : la brocante a bien eu lieu le dimanche 5 septembre, et fut un beau moment d'échanges et de convivialité ! Nous avions décidé de la maintenir, malgré les restrictions sanitaires et quitte à adapter un peu l'organisation prévue au départ, et nous avons bien fait. C'était pour nous une première édition, une première expérience donc, que nous renouvellerons à coup sûr, en croisant les doigts pour qu'alors la crise du Covid soit loin derrière.

Quelques photos souvenirs :

Entre Monts et Vignes

Un des objectifs de la commission Patrimoine est de mettre en valeur les différents sentiers de notre commune afin de mettre à disposition de chacun d'entre vous un plan précis.

Des membres de la Commission ont parcouru l'arrière pays munis d'un odomètre (cf photo). Quelques sentiers ont ainsi été recensés et métrés, dont certains bien connus des riverains, comme le Chemin des Morts **(1)** (Distance : 1054m) et le Chemin de la Montagne **(2)** (1082m) .

Dans le prolongement de la rue Lucien, le Chemin de Vignemont à Zoët **(3)**, difficilement praticable pour le moment, mène à la Montagne de Fosse et arrive à l'orée de la forêt. C'est également dans cette partie-là de notre village que se situe le Chemin de la Montagne de Fosse **(4)**. Relié au Chemin de Maigremont **(5)** et au Chemin menant de Thourotte à Villers **(6)**, il vous dirige vers le hameau de Zoët. Ce chemin de la Montagne de Fosse passe par le bois ; un numéro 4, inscrit sur un arbre, indique la séparation entre Vignemont et Vandélicourt, il est utile pour la société de chasse.

La rue Poirée mène au Chemin des Morts, puis sur la gauche le Chemin de la Montagne est relié au circuit de la Fontaine Saint-Pierre (4,5 km), mis en ligne sur le site internet de la mairie, et sur la droite plusieurs sentiers emmènent à la découverte du bois.

La Rue du Chemin Vert **(7)** relie la Rue de Compiègne et le centre du village et mène à la Rue des Vignes et à la Rue des Fontaines.

Le plan ci-dessous reprend ces éléments, vous le trouverez également en ligne sur le site de la mairie.

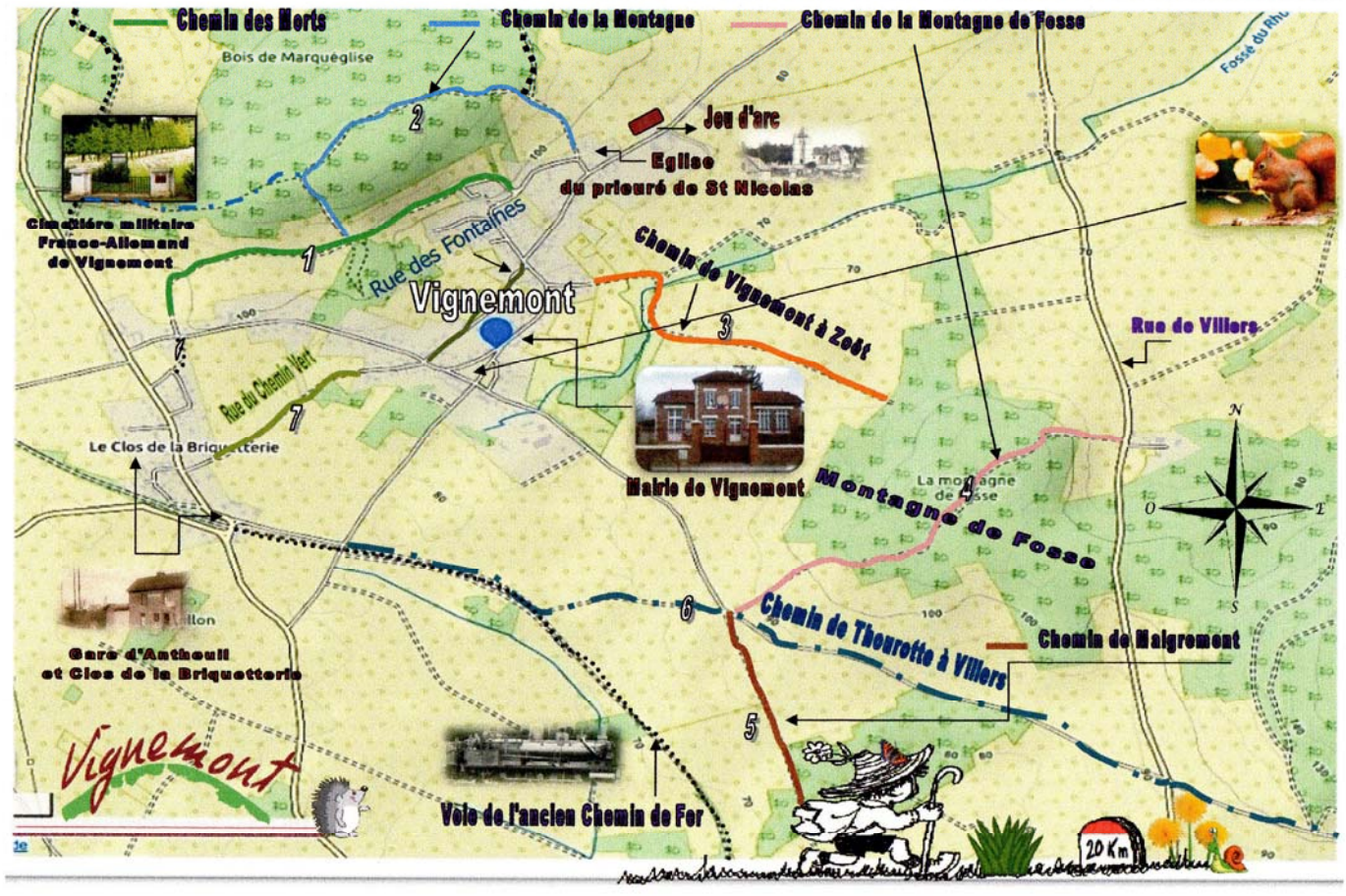

Notre mission se poursuivra au printemps par le métrage de nouveaux sentiers. D'ici là, profitez des belles journées automnales pour partir vous aussi à la découverte de notre patrimoine naturel.

La Commission Patrimoine.

Une nouvelle année scolaire pour les écoliers de Vignemont, leurs camarades des villages alentours, et leurs enseignantes (Mmes Naquet et Plouvier) débute sous le thème des créatures légendaires et animaux fantastiques.

De la littérature aux arts visuels en passant par le chant et les poésies, les dragons, les licornes, les griffons et bien d'autres créatures encore s'invitent à l'école.

Peut être aurez vous la chance, ou le malheur de les apercevoir !

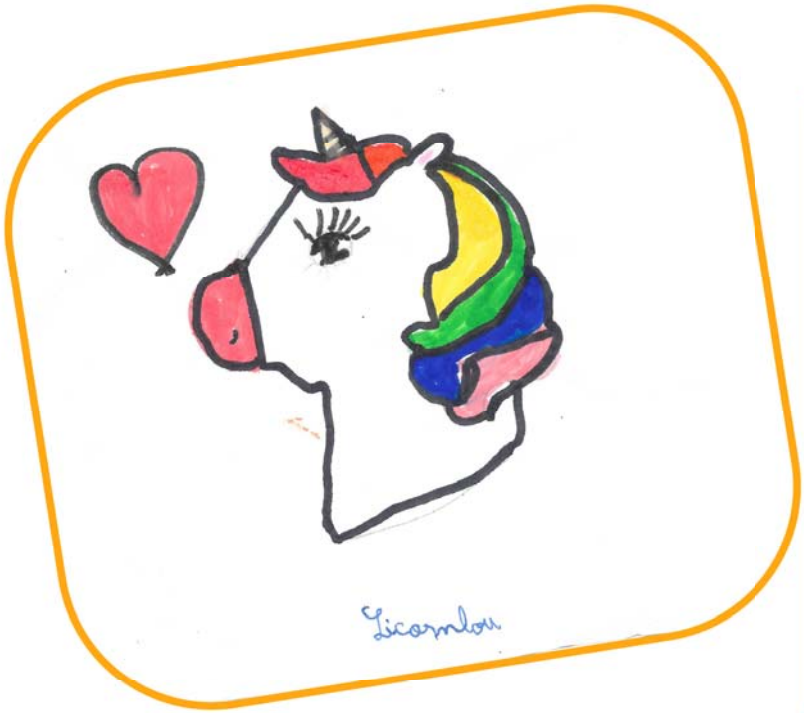

Sudoku Effrayant !!

Complète la grille afin que chacun des dessins ci-dessous soient présents une fois et une seule dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré constitué de 4 cases.
A toi de jouer !

Happy Halloween

Fabrique ta guirlande d'Halloween !

Rien de plus simple : découpe une bande de papier (blanc ou coloré) de 15/20 cm de large.
Dessine un fantôme (ou tout autre sujet de ton choix, avec un contour simple de préférence : citrouille, châpeau de sorcière, chauve-souris...) puis plie la bande en accordéon à la largeur de ton dessin.
Il ne reste plus qu'à découper le contour du fantôme, en faisant bien attention à laisser sur les côtés une partie non découpée qui reliera tes fantômes entre eux !
Et si tu veux une guirlande plus longue, attache plusieurs bandes de papier entre elles.

Nous voudrions constituer et mettre à la disposition des habitants un annuaire professionnel permettant de recenser toutes les entreprises domiciliées à Vignemont, quels que soient leur taille ou leur statut. La liste ci-dessous est loin d'être exhaustive, aidez-nous à la compléter : si vous désirez y figurer, vous pouvez contacter le P'tit Journal à l'adresse lpjvignemont@gmail.com

LB PAYSAGE
JARDIN SERVICES
PAYSAGE
Création - Entretien
Clôture & Terrasse bois
Pavage - Dallage
BENOÎT LEFEVRE
PAYSAGISTE
03 44 42 62 17
VIGNEMONT
SP SERVICES à LA PERSONNE
Crédit d'impôt de 50% selon loi en vigueur du montant des travaux d'entretien

MUSICALEMENT VOTRE 60
Sonorisation, Eclairage, Animation, Location de matériel ,Réparation et Installation
Bruno Pivetta
631 rue de Compiégne
60162 Vignemont
03 44 42 30 13
06 10 73 53 33
pivetta.bruno@wanadoo.fr
musicalementvotre60.free.fr

Philippe CHMIELEWSKI
Artisan Couvreur Solaire Isolation
SARL A.C.S.I.
Joël SANGLIER
Port. 06 84 36 75 93
Tél. 03 44 42 16 34
E-mail : acsi.couverture@orange.fr
RGE QUALIBAT
RGE ECO artisan
Couverture traditionnelle et solaire - Isolation extérieure
490, rue des Vignes - 60162 VIGNEMONT
SIRET 511 578 601 00011

Gwendoline FORTUNÉ
Conseillère en immobilier
06 03 29 13 32
gwendoline.fortune@iadfrance.fr
Vignemont (60)
Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IBD France immatriculé au RSAC de Compiègne sous le numéro 892 845 736 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.
Suivez-moi iadFrance
iadfrance.fr

Espace détente !

Moyen

8					5	2		
	5		6	9		3		
4		3			1		5	
	1					8		
2	7	6		4		9	1	5
		8					2	
	3		9			5		7
		5		6	7		8	
		7	5					2

Difficile

			8			3		
	9		1	5				7
8							4	2
		4		2	8		3	
	6			3			7	
	2		4	6		8		
6	4							8
2				9	5		1	
		1			4			

Mairie de Vignemont :

- 52, rue de la Mairie, 60162 Vignemont
- Téléphone : 03 44 42 52 67
- En cas d'urgence : 07 85 66 07 47
- Site : www.vignemont.fr
- Courriel : mairie.vignemont@orange.fr
- Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, mercredi de 17h à 19h.
- Permanences téléphoniques : lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

mercredi de 14h à 17h , jeudi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

- Permanences des élus : tous les vendredis, entre 17h30 et 18h30.

Ecole de Vignemont :

- Téléphone : 03 44 42 66 25

Centre social rural du ressontois :

- Rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 71 14
- Site : www.csr.ressons.info

Maison du Conseil Départemental :

- 91, rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 10 82 43
- Mail : mfs-ressons@oise.fr

Bus : Informations sur www.oise-mobilite.fr

Communauté du Pays des Sources :

- 408 rue Georges Latapie, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 43 09 57

SAUR :

- 75 rue du Chemin Croissant, ZA de Plaisance, Venette
- Pour votre dossier : 03 60 56 40 01
- En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

SICAE :

- 35 pl André Léger, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 92 69 26
- Numéro clientèle : 03 44 926 926

Gendarmerie :

- 220 rue de Belloy, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 79 17
- En cas d'urgence : 17 ou 112
- Horaires : lundi, mercredi et samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h
- la gendarmerie à cheval passera une fois par trimestre dans le village.

Centre de Secours-Sapeurs Pompiers :

- ZI du Chevreuil, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 90 71 35
- En cas d'urgence : 18 ou 112

Automne malade et adoré
Tu mourras quand l'ouragan soufflera
Dans les roseraies
Quand il aura neigé
Dans les vergers

Pauvre automne
Meurs en blancheur et en richesse
De neige et de fruits mûrs
Au fond du ciel
Des éperviers planent
Sur les nixes nicettes aux cheveux verts et naines
Qui n'ont jamais aimé
A la lisière lointaine
Les cerfs ont bramé

Et que j'aime ô saison que j'aime tes rumeurs
Les fruits tombant sans qu'on les cueille
Le vent et la forêt qui pleurent
Toutes leurs larmes en automne feuille à feuille
Les feuilles
Qu'on foule
Un train
Qui roule
La vie
S'écoule

Guillaume Apollinaire

Face aux nombreuses demandes, nous avons décidé de distribuer de nouveau la version papier du P'tit Journal à tous les habitants. Mais vous pouvez bien sûr continuer à le lire en ligne sur le site de la commune.
Rdv dans trois mois ! D'ici là, vous pouvez nous écire à l'adresse : lpjvignemont@gmail.com